

La famille CHERET, habitant au 41 rue
des écoles souhaite évoquer les interrogations suivantes

1) comment, en toute connaissance des nuisances
(bruit, pollution...) engendrées par l'avenue F. Grand
est-il possible d'envisager la suppression de cette
parcelle de verdure située au dessus des écoles ?

→ Où prévoyez vous de reloger les habitants de
cette forêt ? cerfs biches et aie ne peuvent s'ex-
primer !

2) inquiétudes sur la faisabilité du
projet au niveau des évacuations d'eau, de la
stabilité du terrain et de la viabilisation des
terrains.

Devant nos inquiétudes, on ne peut
que s'opposer à ce projet !

Mr et Mme CHERET

 